



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Patrimoine mondial

18 GA

Distribution limitée

WHC-11/18.GA/INF.10

Paris, 10 octobre 2011

Original : anglais / français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**DIX-HUITIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTATS
PARTIES À LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

Paris, Siège de l'UNESCO

7 – 9 novembre 2011

**Point 10 de l'ordre du jour provisoire : Rapport d'activité des Centres de
catégorie 2 associés au patrimoine mondial**

**INF.10: Première réunion annuelle des Centres de catégorie 2 et des
Chaires UNESCO associés au patrimoine mondial et autres centres
de formation supérieure et de recherche, Manama, Royaume du
Barheïn, 19-20 décembre 2010**

RÉSUMÉ

Tel que demandé par le Comité du patrimoine mondial à sa 35e session (UNESCO, 2011), le présent document contient le rapport de la première réunion annuelle des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial, qui s'est tenue à Bahreïn, les 19-20 décembre 2010.



Kingdom of Bahrain مملكة البحرين



Ministry of Culture وزارة الثقافة

PREMIERE REUNION ANNUELLE DES CENTRES DE CATEGORIE 2 ET DES CHAIRES UNESCO ASSOCIES AU PATRIMOINE MONDIAL ET D'AUTRES CENTRES DE FORMATION SUPERIEURE ET DE RECHERCHE

Manama, Royaume du Barheïn

19-20 décembre 2010

Contexte

1. Le « Rapport du Barheïn » est le résultat de la première réunion annuelle des Centres de catégorie 2 et des chaires UNESCO associés au patrimoine mondial et d'autres centres de formation supérieure et de recherche, qui s'est tenue les 19-20 décembre 2010 à Manama, Royaume du Barheïn, sur invitation de la Ministre de la culture du Royaume du Barheïn, et organisée en commun par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et le Royaume du Barheïn.
2. Cette réunion s'est tenue suivant la Résolution **17 GA 9**, adoptée par l'Assemblée Générale des Etats Parties à la *Convention du patrimoine mondial* lors de sa 17e session (UNESCO, 2009), qui « demande au Centre du patrimoine mondial d'organiser en 2010, grâce à un financement extrabudgétaire, une réunion des Centres de catégorie 2 de l'UNESCO existants, qui jouent un rôle actif en matière de patrimoine mondial, en coopération avec les représentants des réseaux UNITWIN pertinents, les Chaires UNESCO, d'autres centres de recherches à l'échelle régionale et nationale et des programmes universitaires, afin de faciliter leurs activités et de renforcer leur pertinence régionale » (Résolution **17 GA 9**).
3. La réunion s'est également tenue sur la base de la décision **34 COM 9 C**, adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 34e session (Brasilia, 2010), qui « accueille favorablement l'offre du Royaume de Bahreïn d'accueillir une réunion des Centres de catégorie 2 en décembre 2010 » (décision **34 COM 9 C**).
4. Grâce à la généreuse hospitalité du Royaume du Barheïn et du Ministère de la culture et de l'information du Royaume du Barheïn, la réunion – avec le soutien et la participation du Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la Culture et le Directeur général de l'ICCROM – a été suivie par les représentants des Centres de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO associés au patrimoine mondial existants et en cours de création, par les

représentants des Chaires UNESCO associées au patrimoine mondial pertinentes et autres centres de formation supérieure et de recherche provenant de toutes les régions du monde, ainsi que par les représentants du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial (ICOMOS, UICN, ICCROM). L'ordre du jour et la liste des participants sont inclus dans les Annexes I et II.

5. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, pour laquelle un rapport sur l'état d'avancement a été présenté au Comité du patrimoine mondial lors de sa 34e session (Brasilia, 2010) (voir le *Document WHC-10/34.COM/9C*, en lien avec le *Document WHC-10/34.COM/INF.9C*), a fourni le cadre de discussion à la réunion. Dans ce contexte, il sera noté plus tard, lors de la même session, que le Comité du patrimoine mondial a demandé à « l'ICCROM, en collaboration avec l'UICN, l'ICOMOS, le Centre du patrimoine mondial, les Centres UNESCO de catégorie 2 associés au patrimoine mondial et les Chaires UNESCO, de finaliser une nouvelle Stratégie de renforcement des capacités en patrimoine mondial, telle que présentée dans le document WHC-10/34.COM/9C [...] pour discussion à sa 35e session en 2011 » (Décision **34 COM 9C**).
6. Il a aussi été rappelé le rôle que les Centres de catégorie 2 peuvent jouer « la coopération coordonnée entre les centres, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives », dans le cadre général de l'avenir de la *Convention* (voir la Décision **34 COM 12** paragraphe 17, adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 34e session, Brasilia, 2010).
7. Ce rapport fournit un résumé des discussions et des recommandations de la réunion.

Résumé de la réunion et contexte

8. Ces dernières années, le cadre pour la formation et la recherche dans le domaine du patrimoine mondial a changé de façon significative, depuis que la Stratégie globale de formation a été adoptée par le Comité du patrimoine mondial (2001), et est devenu bien plus riche à travers le monde, avec davantage et diverses opportunités de formation offertes. En particulier, certaines universités de plusieurs régions du monde ont ajouté un programme d'études concernant le patrimoine mondial dans leurs offres académiques, des Etats Parties ont établi des institutions de formation dans le domaine du patrimoine mondial qui ont reçu le statut de « Centre de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO ». Tous ces changements ont justifié la nécessité de refléter davantage ces développements positifs, et en même temps, d'assurer une définition plus claire des rôles et responsabilités de chacun des acteurs principaux impliqués dans la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités liées au patrimoine mondial.
9. Il est maintenant généralement reconnu que le travail des Centres de catégorie 2 peut venir en complément de celui du Centre du patrimoine mondial, des Organisations consultatives, des Chaires UNESCO, et des autres centres associés au patrimoine mondial sur le renforcement des capacités, la formation et les programmes de recherche. Comme cela fut rappelé dans les discussions du Comité du patrimoine mondial lors de sa 34e session (Brasilia, 2010), leur travail et rôle devraient donc être soutenus et intégrés comme une contribution importante à la nouvelle Stratégie du

patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et aux plus amples efforts de renforcement des capacités.

10. Il a été rappelé que le réseau des Centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial, soutenu par le Centre du patrimoine mondial, s'est réuni de façon informelle lors des 32e, 33e et 34e sessions du Comité du patrimoine mondial (respectivement Québec, 2008 ; Séville, 2009 ; Brasilia, 2010) et à l'occasion de toutes les réunions régionales de consultation coordonnées par le Centre du patrimoine mondial qui se sont tenues pendant les phases initiales de préparation des propositions des quatre Centres de catégorie 2 les plus récents.
11. Il a été reconnu que ce réseau, à travers la collaboration, la coordination et la construction d'une identité commune, peut fournir (de plus amples) synergies pour la mise en oeuvre de *la Convention du patrimoine mondial*, et aussi apporter des bénéfices aux centres eux-mêmes.
12. Il a également été souligné que certaines des leçons apprises par le Centre du patrimoine mondial et les Centres de catégorie 2 (par exemple à travers des réunions de consultation régionale avec les représentants des Etats parties des régions concernées ; la contribution des Organisations consultatives et des Centres de catégorie 2 pour la préparation des stratégies et des plans d'actions de ces derniers ; ...) pourraient offrir un ensemble précieux d'orientations sur lesquelles chaque Centre de catégorie 2 associé au patrimoine mondial potentiel pourrait volontairement se baser pour mieux construire sa proposition. De plus, la connaissance institutionnelle devrait être une ressource utile dans le cadre de futures révisions possibles des principes et orientations de l'UNESCO pour l'établissement et le fonctionnement des instituts de et des Centres de catégorie 2 travaillant sous les auspices de l'UNESCO.

Résumé de la Stratégie de renforcement des capacités

13. L'ICCROM a évoqué les progrès réalisés sur la révision de la Stratégie globale de formation existante. Dans la présentation, il a été souligné la complexité grandissante du renforcement des capacités à l'échelle internationale, ainsi que l'introduction d'un nombre significatif de nouvelles institutions impliquées dans le renforcement des capacités, tels que les nouveaux Centres de catégorie 2, les Chaires UNESCO, les universités dispensant des cours et diplômes liés au patrimoine mondial, ainsi que des réseaux comme l'UNITWIN et le Forum UNESCO. D'autres changements comprennent l'introduction de nouvelles formes de renforcement des capacités basées sur les (nouvelles) technologies de l'information, et de nouveaux thèmes prioritaires introduits par le Comité du patrimoine mondial au cours de ces dix dernières années.
14. La nécessité de passer du concept de formation à celui de renforcement des capacités avec pour but non seulement de fournir des compétences accrues aux professionnels, mais aussi de renforcer les institutions, les communautés et les réseaux associés au patrimoine mondial, a aussi été soulignée. Il a également été indiqué que la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités serait construite autour des cinq objectifs stratégiques du Comité (les « 5C »), avec un total de 10 objectifs qui ont été identifiés pour améliorer la capacité du système du patrimoine mondial à répondre à ces Objectifs stratégiques.

15. La réunion a ensuite cartographié les Centres de catégorie 2, et les autres acteurs du renforcement des capacités du patrimoine mondial. Cet exercice a mené à une meilleure compréhension des similarités et différences de tous les acteurs, et a démontré qu'il existe des mécanismes en place pour permettre une bonne communication et coopération. Les résultats de cet exercice seront utilisés pour la préparation finale de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités. De la même façon une discussion ultérieure des aspects plus détaillés de la stratégie proposée permettra à tous les acteurs clés d'être capables de contribuer à sa mise en oeuvre selon leurs objectifs stratégiques, leur aire d'intérêt et spécialisation.

Rôles et responsabilités des Centres de catégorie 2 liés au patrimoine mondial (« C2C »)

Recommandations de la réunion

16. Au terme de la réunion, un nombre de recommandations a été développé pour assurer l'impact positif continu des Centres de catégorie 2 et l'amélioration de la structure globale pour le renforcement des capacités pour le système du patrimoine mondial.

→ Recommandations pour les Centres de catégorie 2

17. Les Centres de catégorie 2 devraient développer des stratégies individuelles avec des objectifs stratégiques et indicateurs, en prenant en compte leur stratégie régionale et/ou thématique¹. Les stratégies devraient être développées selon l'approche de Gestion basée sur les résultats (GBR), telle que mise en place par l'UNESCO (BSP/RBM/2008/1, Paris, janvier 2008). Ces plans stratégiques aideront les Centres à coordonner leurs activités, ainsi qu'à promouvoir la coopération parmi les centres et faciliter la préparation de leurs rapports d'activité (comme cela est rappelé dans la décision **34 COM 9C**, paragraphe c, Brasilia, 2010).
18. Tous les Centres de catégorie 2 existants doivent faire un rapport au Comité du patrimoine mondial dans un format prédéfini, dans un document unique, et à l'intérieur du point de l'ordre du jour de la session du Comité du patrimoine mondial dédié à la discussion sur la Stratégie pour le renforcement des capacités.
19. Les Centres de catégorie 2 devraient travailler ensemble à définir clairement les rôles et les méthodes de travail en relation avec le Comité du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial, les bureaux régionaux de l'UNESCO concernés, les Organisations consultatives, et les Etats membres concernés, dans le contexte de l'autonomie dont bénéficient les Centres de catégorie 2.

¹ En relation avec la pertinence des stratégies individuelles de chaque Centre de catégorie 2 avec des objectifs et indicateurs stratégiques, tel qu'il est mentionné les politiques et règlements généraux de l'UNESCO pour les Centres de catégorie 2, voir 35C/22 GC 2009, 33C/Résolution 90 GA 2009

20. L'UNESCO doit assurer une bonne gestion de la croissance des Centres de catégorie 2, et suggérer un ensemble minimum de critères pour l'évaluation des propositions d'établissement d'autres Centres. A cet égard, il serait utile de définir des orientations pour aider ces Etats Membres proposant l'établissement de potentiels Centres de catégorie 2 à évaluer leurs propositions. De telles orientations devraient être basées sur une connaissance institutionnelle et sur la valeur ajoutée que le système des Centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial offre déjà en terme d'orientations communes, et pourraient inclure :
- la nécessité de réunions régionales de consultation, pour mieux définir la proposition et obtenir le soutien total et l'implication des Etats membres de la région concernée dès le début de la proposition ;
 - l'implication des Organisations consultatives, des autres centres existants ou en préparation et des autres acteurs concernés par la Stratégie de renforcement des capacités à partir de l'étape préliminaire de mise en forme de la proposition et dans/à travers l'ébauche/l'étude de faisabilité;
 - la nécessité de structurer la proposition autour (d'objectifs et) de plans d'action stratégiques clairement définis et directement liés au court, moyen et long terme ;
 - [...]
21. Les Etats membres proposant un Centre de catégorie 2 lié au patrimoine mondial devraient être encouragés à obtenir l'avis auprès du Comité du patrimoine mondial lorsqu'ils préparent leurs propositions.
22. Un mécanisme/matrice pour garantir la durabilité sur le long terme des Centres proposés et pour garantir également la longue durée de l'engagement et du soutien des Etats membres ayant émis la proposition, même après la mise en place des Centres, doit être davantage examiné.
23. Les Centres de catégorie 2 devraient, en consultation étroite avec le Centre du patrimoine mondial, coordonner et clarifier en lien avec les Organisations consultatives le statut et la participation de ces derniers dans leurs Conseils exécutifs et/ou les Conseils consultatifs, dans le but de mieux utiliser le réseau régional et sous-régional d'experts et représentants des Organisations Consultatives.
24. Les Centres de catégorie 2 déjà établis devraient développer un document de travail pour partager les leçons tirées et les bonnes pratiques dans le développement de ces Centres (voir ci-dessus, paragraphe 12). Ce document serait utile à la fois pour les Centres en développement et les futurs Centres proposés.
25. La réunion a accueilli favorablement l'offre du *Centre International de Recherche sur l'économie de la culture et les études du patrimoine mondial* à Turin (Italie) (IRCEC) – qui a été proposé formellement comme Centre de catégorie 2 par le Gouvernement italien – d'organiser la seconde réunion des C2C à Milan et Turin en décembre 2011 ainsi que pour organiser en parallèle une conférence internationale ouverte à un appel à contributions sur le thème « Culture et développement et études de l'Economie de la Culture sur le patrimoine mondial ».
26. Il est prévu qu'une réunion annuelle des Centres de catégorie 2 serait un forum utile pour la constitution d'un réseau. Cette réunion devrait fournir des

opportunités pour les Centres pour renforcer leur coopération et leur donnerait en même temps la possibilité de constituer un réseau avec un groupe plus large d'institutions de renforcement des capacités. Une réunion informelle des Centres pourrait également se tenir durant la 35e session du Comité du patrimoine mondial au Barheïn, comme cela s'est fait durant les 32e, 33e et 34e sessions (respectivement à Québec, 2008 ; Séville, 2009 ; Brasilia, 2010).

→ Recommandations pour les acteurs principaux impliqués dans le renforcement des capacités au sein du système du patrimoine mondial

27. Il y a un besoin d'impliquer les Centres de catégorie 2 et autres institutions pertinentes (à tous les niveaux), à travers une approche inclusive, dans la Stratégie du patrimoine mondial de renforcement des capacités à un plus ample niveau.
28. Les Centres de catégorie 2 et les autres organisations régionales de renforcement des capacités devraient être pleinement impliquées dans le Processus de rapport périodique, comme requis par la décision du Comité **34 COM 10B.2**. Ils peuvent jouer un rôle dans le développement des stratégies régionales de renforcement des capacités qui seront créées, en faisant partie du Processus de rapport périodique et de son suivi.
29. La réunion a recommandé que des thèmes prioritaires (un petit groupe de/peu de thèmes prioritaires) devraient être développés comme autant sujets de recherche à travers les Centres de catégorie 2 et autres institutions telles que les universités. Parmi les thèmes prioritaires, il y a la Stratégie globale pour une liste du patrimoine mondial équilibrée ; économie et patrimoine ; tourisme ; rôle des communautés et leurs bénéfices ; patrimoine immatériel ; paysage urbain historique, et inter-relation entre le patrimoine naturel et culturel. En général, une grande variété de thèmes de recherche devrait être encouragée parmi ces multiples institutions pour couvrir les divers aspects de la conservation des biens du patrimoine mondial et du patrimoine en général, et spécialement dans le cadre de l'avenir de la *Convention*. La diffusion de la recherche est également une préoccupation de long-terme.
30. Les Etats Parties à *la Convention du patrimoine mondial* et autres acteurs pertinents du renforcement des capacités seront invités à commenter la révision de la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial dans le but d'intégrer leurs opinions sur la version finale de la stratégie avant sa présentation devant le Comité qui se réunira au Barheïn en juin 2011.
31. Il est nécessaire de faire, de façon systématique, un suivi et un rapport au Comité, et plus largement au système du patrimoine mondial, sur le renforcement des capacités. Cela devra intégrer le renforcement des capacités à tous les niveaux y compris des Centres de catégorie 2, des universités, des Chaires UNESCO, des réseaux de l'UNESCO, et des autres institutions intéressées. Dans ce but, les Organisations consultatives, le Centre du patrimoine mondial et autres développeront une matrice pour collecter ces données et indicateurs. Un groupe de travail sur le renforcement des capacités pour contrôler les progrès de la Stratégie du patrimoine

mondial de renforcement des capacités devrait être mis en place pour assurer une bonne gouvernance. L'ICCROM devrait être à la tête du groupe de travail.

32. Des plateformes de réseau et des outils tels que les sites internet, les applications (web 2.0) mises à jour, les bases de données, etc. devraient être créés ou améliorés pour encourager la communication, l'échange et une meilleure visibilité. Ces plateformes devraient englober une large variété d'institutions de renforcement des capacités et pourraient être basées sur des thèmes, régions et types d'institutions. Ce type d'instruments encouragera les bonnes pratiques de gestion des connaissances et le partage de l'information. Ces outils devraient s'appuyer sur les initiatives existantes (telles que le *Open archive* de l'ICOMOS et les bases de données de Formation et Conférence de l'ICCROM) pour éviter les doublons. Les Centres et institutions devraient être encouragés à lier leurs sites internet pour renforcer le réseau et pour mieux refléter la diversité des activités et des recherches menées. A cet égard, une page internet spécifique *ad hoc* est réalisée sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial.
33. La réunion a reconnu la nécessité d'avoir plus de ressources pour le renforcement des capacités au sein du système. Des stratégies efficaces et coordonnées de collecte de fonds doivent être développées, et les acteurs doivent travailler ensemble autant que possible pour assurer que les efforts réalisés créent des synergies et non de la concurrence pour la levée des fonds. Le Comité du patrimoine mondial et les Etats parties devront être sensibilisés, ainsi que les donateurs privés.
34. Un espace de présentation pour le renforcement des capacités devra être au sein du Comité du patrimoine mondial pour permettre aux Organisations Consultatives et aux autres partenaires de présenter les aspects du Renforcement des capacités lors de la session du Comité.
35. Des liens devraient être construits entre la Stratégie du patrimoine mondial de renforcement des capacités et le travail du Comité du patrimoine mondial sur l'avenir de la *Convention* (rappel de la décision **34 COM 12**, paragraphe 17, Brasilia, 2010). La Stratégie du patrimoine mondial de renforcement des capacités devra être présentée au groupe de travail sur l'avenir de la *Convention* pour établir des liens concrets.

36. Annexe I



PREMIERE REUNION ANNUELLE DES CENTRES DE CATEGORIE 2 ET DES CHAIRES UNESCO ASSOCIES AU PATRIMOINE MONDIAL ET DES CENTRES INSTITUTIONS DE FORMATION SUPERIEURE ET DE RECHERCHE

Manama, Royaume du Barheïn

Dimanche 19 décembre 2010

- **9:30** Discours de bienvenue, par les représentants du Ministère de la Culture du Royaume du Bahreïn et de l'UNESCO
- Présentation des participants
- Aperçu de la réunion et contexte général, par Dr Lodovico Folin Calabi (UNESCO)
- Aperçu de la Stratégie de renforcement des capacités, par Joe King (ICCRUM)
- **10:30 - 11:00** *Table ronde*

11:00 - 11:30 *pause*

- **11:30** Cartographie et rôle des acteurs principaux impliqués dans les activités en cours (modérateur: Tim Badman, UICN)
 1. Objectifs et résultats prioritaires
 2. Statut actuel du programme
 3. Futures activités planifiées

13:00 - 14:50 *pause déjeuner*

- **14:50 - 15:00** Introduction des groupes de travail

- **15:00 – 16:20** Groupes parallèles de travail sur la *Coopération et la Constitution de réseaux*
 - *Groupe de travail A*: Centres de Catégorie 2 existants et potentiels
 - *Groupe de travail B*: Chaires UNESCO et autres institutions de formation et de recherche

16:20 – 16:40 *pause*

- **16:40 – 17:00** Rapport par les groupes de travail
- **17:00 – 18:00** Thèmes potentiels de travail en commun

Lundi 20 décembre 2010

- **9:30 – 11:00** Rôles et responsabilités dans la mise en place de la Stratégie de renforcement des capacités (Modérateurs: Tim Badman, UICN et Joe King, ICCROM)

11:00 – 11:30 *pause*

- **11:30 – 13:00** Stratégie de l'UNESCO pour le développement des Centres de catégorie 2, Chaires UNESCO et autres réseaux et partenariats associés au patrimoine mondial

13:00 – 15:00 *pause déjeuner*

- **15:00 – 16:00** **Plan d'action**
 - A. court terme
 - B. moyen terme
 - C. long terme
- **16:00 – 16:45** Mécanismes de suivi et de rapport à l'UNESCO et au Comité du patrimoine mondial dans le cadre de la Stratégie du renforcement des capacités

16:45 – 17:15 *pause*

- **17:15 – 18:00** Résultats et recommandations



Première réunion annuelle des Centres de catégorie 2 et des Chaires UNESCO associés au patrimoine mondial et des autres institutions de l'enseignement supérieur et de recherche

Manama, Royaume du Barheïn / 19 et 20 décembre 2010

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Organisation/Institution
Mme Haya Al Sada	ARC-WH
M. Saeed Abdulla Al-Khuzai	ARC-WH
M. Francesco Bandarin	UNESCO
M. Lodovico Folin Calabi	UNESCO
M. Karim Hendili	UNESCO
M. Tim Badman	UICN
Mme Bénédicte Selfslagh	ICOMOS
M. Mounir Bouchenaki	ICCROM
M. Joseph King	ICCROM
Mme Kris Endresen	NWHF
Mme Cecilie Smith-Christensen	NWHF
Mme Wei Lu	WHITR-AP
Mme Yanhua Zhang	WHITR-AP
Mme Sandra Branco Soares	Centre de Catégorie 2 Brésil
M. Webber Ndoro	AWHF
M. Walter Santagata	Université de Turin, Italie et Centre International de Recherche sur l'Economie de la Culture, et Etudes du Patrimoine Mondial à Turin (Italie)

M. Vinod Mathur	Wildlife Institute of India et le Centre de catégorie 2 proposé en Inde
M. Ashish Kumar Srivastava	Ministère de l'Environnement et des Forêts, Gouvernement d'Inde et Centre de catégorie 2 proposé en Inde
M. Janhwij Sharma	Archaeological Survey of India (Conservation et patrimoine mondial) et Centre de catégorie 2 proposé en Inde
M. Raymond Bondin	Centre de catégorie 2 proposé à Malte
M. William Logan	Chaire UNESCO – Université Deakin, Melbourne (Australie)
Mme Maria Gravari Barbas	UNTWIN
Mme Claire Cave	University College of Dublin
Mme Isabel Tort Ausina	Université de Valence (Espagne) et Forum UNESCO
M. Baba Keita	Ecole du Patrimoine Africain (Bénin)
M. Bruno Walder	Département Fédéral de l'Environnement, du Transport, de l'Energie et des Communications (DETEC) Bureau Fédéral de l'Environnement FOEN / Espèces, Ecosystèmes et Département du Paysage (Suisse)